

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2016

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, D. LEBLANC, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à M. VEAULIN), S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE), C. LAMBERT (pouvoir à D. CLAVEL), N. LAVIER (pouvoir à J-F GARNIER), V. MIGUEL (pouvoir à O. FELTIN)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2016

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité

Sept élus de Saint Loup Géanges ont représenté la commune lors de l'Université d'été organisée samedi 10 septembre par le Grand Chalon. Au total, plus de 200 élus appartenant au périmètre actuel de l'intercommunalité chalonnaise ainsi qu'aux 14 nouvelles communes entrantes au 1^{er} janvier 2017, se sont retrouvés au Colisée de Chalon sur Saône pour une journée de travail. Chaque élu a pu choisir de participer le matin à l'un des quatre ateliers de travail proposés :

- projets simples ou complexes de vos communes : comment les faire aboutir ?
- comment construire ensemble l'attractivité de notre territoire ?
- risques naturels, protection de l'environnement : quelles mesures concrètes pour faire face aux besoins de notre territoire ?
- la solidarité fait partie de nos préoccupations quotidiennes : quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par le Grand Chalon et les communes ?

Après un déjeuner pris en commun, l'après-midi a été consacré à une présentation, avec témoignage, du concept de « Journée Citoyenne », dont le principe est de mobiliser une fois par an les habitants de tous âges et d'une même commune autour de divers travaux d'amélioration du cadre de vie communal (réparations, nettoyage, peinture, petits travaux de voirie, embellissement de divers lieux symboliques et utiles à tous).

Personnel

Marie-Noëlle BON, récemment démissionnaire, quittera le secrétariat de mairie en janvier 2017 afin d'occuper un poste similaire dans une commune plus proche de son domicile.

URBANISME ET TRAVAUX

Maison de santé (MSP)

Le permis de construire a été déposé le 3 octobre. Le dossier de consultation des entreprises sera remis par l'architecte le 28 octobre et publié le 31 octobre. La date limite pour la remise des offres sera fixée au 28 novembre. L'aménagement intérieur a été validé par tous les professionnels de santé concernés. La maison de santé, d'une surface bâtie de 389 m², sera construite sur une parcelle d'une superficie totale de 3.066 m², dont 1.724 m² pour la maison de santé elle-même et 1.342 m² pour la pharmacie attenante. Le parking commun sera aménagé hors marché MSP et il sera rétrocédé au domaine public pour que son entretien soit ensuite assuré par la municipalité.

Zone d'activités des Plantes

Le permis de construire, accordé le 1^{er} septembre, est actuellement affiché durant un délai réglementaire de deux mois, soit jusqu'au 1^{er} novembre prochain. Après un diagnostic archéologique qui s'est révélé négatif, des sondages de résistance du sol sont en cours de réalisation pour le compte des futurs

agenceurs. Une réunion s'est tenue en mairie le 29 septembre avec les différentes parties concernées par les prochains travaux de viabilisation. Concernant les divers réseaux à implanter, plusieurs marchés vont être lancés :

- alimentation électrique, enfouissement des lignes, installation du transformateur avec le Sydesl et ses sous-traitants

- alimentation en eau avec le Syndicat des Eaux de la Basse Dheune

- lots assainissement, pluvial, voirie avec appel d'offre commun, les lots pouvant être segmentés

Un compromis de vente pour la vente du terrain correspondant à l'emprise foncière du futur Intermarché sera prochainement signé. Ce dernier a souhaité démarrer l'aménagement de sa plateforme dès janvier 2017 pour une ouverture commerciale au public programmée courant septembre 2017.

Le rond-point, non obligatoire, mais prévu dans le projet d'aménagement de la zone d'activité des Plantes, est en cours d'étude par les services de la DRI. Sa construction, financée par la commune, dépendra avant tout du montant des subventions qui pourront être accordées. Les travaux pour ce rond-point devraient durer 6 à 8 semaines durant les mois d'octobre et de novembre 2017. Une solution transitoire d'entrée sur la plateforme de l'Intermarché devra alors être trouvée, notamment pendant la fermeture temporaire de l'accès à la route de Merceuil.

Sydesl

La participation communale pour l'enfouissement de la ligne moyenne tension et l'installation du nouveau transformateur sur la zone des Plantes a été fixée par le Sydesl à 79.200 euros.

Quant à l'éclairage public à prévoir, la commune devra s'acquitter auprès du Sydesl d'une part fixe de 13.312 euros sur un total de 34.000 euros, quel que soit le type d'éclairage retenu. Concernant ce dernier, deux variantes sont proposées :

- éclairage avec ampoules sodium, participation communale de 14.613 euros
- éclairage avec ampoules led, participation communale de 17.745 euros

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour la seconde variante (ampoules led).

Déviations RD 970

D'importants travaux de réfection de voirie ont récemment débuté sur la RD 970 dans le centre de Sainte Marie la Blanche (axe Beaune - Verdun). La circulation automobile se fera dans un premier temps en sens alterné. La RD 970 sera ensuite totalement coupée entre le 31 octobre et le 10 novembre 2016. Les automobilistes seront invités à suivre les déviations mises en place.

Commission Voirie et Bâtiments

Afin de préparer le budget primitif 2017, une réunion de la commission Voirie et Bâtiments, réunissant tous les élus, est programmée pour le samedi 22 octobre. Rendez-vous en mairie à 9h00.

Numérotation des habitations

Toutes les rues de la commune ont été reprises avec numérotation des habitations présentes et réservations pour les futures constructions possibles en lien avec l'actuel P.L.U.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Remplacement copieurs

La société Espace Copieur installera prochainement en mairie un photocopieur Canon nouvelle génération, avec loyers mensuels et coût copie en baisse. L'actuel copieur mairie sera transféré gratuitement et en remplacement au sein du groupe scolaire.

Manifestations 2016-2017

Etabli lors d'une réunion le 26 septembre avec toutes les associations, le calendrier des manifestations culturelles et sportives pour l'année 2016-2017 a été validé en séance et sera prochainement distribué dans tous les foyers.

Centenaire 1914-1918

Sollicité il y a plusieurs mois par la municipalité pour clôturer le centenaire de la Grande Guerre, l'association théâtrale Atout les Arts proposera un grand spectacle d'animations diverses, salle polyvalente, les 21 et 22 avril 2018. Elle sollicite dès à présent toutes les associations communales et les bénévoles pour participer à cet important projet.

Ecole (prévention routière)

Un adjudant de gendarmerie interviendra le 25 novembre prochain au sein du groupe scolaire pour sensibiliser tous les enfants à la sécurité routière.

Rapport annuel d'une association

Suite à sa récente assemblée générale annuelle, Marchons Ensemble a envoyé un rapport complet en mairie (PV détaillé avec composition du bureau, bilan financier, liste des adhérents avec adresses personnelles et ratio résidents/non résidents). Le maire félicite la présidente pour la qualité du document transmis.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Véloroute et PDIPR

Le projet de liaison cyclable (véloroute) entre Beaune et Chalon a été évoqué lors d'une réunion organisée le 15 septembre par le Grand Chalon. Cet itinéraire devrait relier complètement d'ici trois ans les communes de Beaune, Sainte Marie la Blanche, Saint Loup Géanges, Allerey, Gergy et Chalon sur Saône.

A la demande du Conseil général, le conseil municipal délibère à l'unanimité sur la liste des chemins communaux qui seront proposés à la circulation pédestre, équestre et cycliste dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), avec prise en charge par la commune de l'entretien, du balisage et du fléchage.

Fleurissement d'automne

La commande de chrysanthèmes a été passée. Comme chaque année, les zones de commémorations seront privilégiées (cimetières, monuments aux Morts). Le massif situé le long de l'église (abribus) sera retravaillé, celui situé devant la pharmacie (calvaire) sera profilé différemment pour une meilleure visibilité.

Vente de bois sur pied (parcelles 14 et 15)

99 m³ ont été proposés à la vente et ont trouvé preneurs pour un total de 15.489 euros.

Affouages

Quelques lots résultant des derniers affouages n'ont pas encore été débardés. La date limite, initialement fixée au 30 septembre, est reportée au 15 octobre, dernier délai. En raison du très grand nombre d'affouagistes et du constat par l'ONF d'une repousse plus lente et insuffisante des futaies communales, les futurs affouages sont repoussés sine die.